L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 71 rue de Chartres

NOUVELLES-ORLÉANS
VENDREDI, 27 JANVIER 1893.

Mort de M. William Edouard Bertus.

Il n'est pas de jour que l'attristante nouvelle d'une mort ne nous vienne ; de la mort d'une personne connue, estimée, s'entend, car l'implacable moissonneuse ne se borne pas à une victime par vingt-quatre heures ; elle fauche bien plus nombreuses hélas! et les prend indistinctement dans les classes les plus élevées comme dans les classes les plus obscures de la population.

Aujourd'hui, dans quelques heures, c'est un des nôtres, un Louisianais, qui sera conduit à la nécropole où, dorénavant, sont allés dormir tant de nos compatriotes : M. William Edouard Bertus qui, hier, succombait à une maladie de courte durée.

Sa mort causera de vifs regrets non seulement à ceux qui lui étaient chers par des liens de parenté, mais encore à ceux qui le connaissaient dans la société, dans les affaires et que sa sympathique personne avait su conquérir.

M. Bertus était un homme d'excellentes façons. Né d'une famille distinguée, il avait reçu une éducation qui le fit rechercher, dès son début dans le monde, dans les premiers salons de la Nouvelle-Orléans, où par droit de naissance, par droit d'éducation seul-ment on avait alors accès. Ceux qui l'y rencontrèrent savent si toujours il y tint sa place, s'y distingua. Il ne se donnait pas de fête, que M. Bertus, que ses amis nommaient familièrement Billy Bertus, n'en fut.

Une à une ces figures disparaissent pour le plus grand malheur de notre société créole. Mais la perte de M. Bertus, si elle est vivement déplorée rue Carondelet où le retrouvaient chaque le jour ses amis, sera ressentie surtout au sein de sa famille à laquelle il était si dévoué, dont il était tant aimé.

Tout à l'heure la tombe va se sceller sur celui que parents et amis pleurent sincèrement, mais dont l'image vivra éternellement dans leur souvenir, dont le nom sera toujours prononcé avec des accents émus.

Oh! mort, où est ta victoire !

Mariage.

Une lettre de faire part nous apprend le prochain mariage de M. Edouard Drouet avec Mlle Philomène Songeron, jeunes gens appartenant à deux des familles les plus justement considérées à la Nouvelle-Orléans.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'Eglise de Notre-Dame de Bon Secours, le 9 février, à cinq heures du soir.

Toutes nos félicitations en même temps que nos meilleurs souhaits de circonstance.

Grand concert au bénéfice de l'Institut des Sourds muets de Chinchuba.

Il suffit d'avoir, ne fût ce qu'un jour, une heure, visité Chinchuba, pour en conserver un long et délicieux souvenir : ciel pur, atmosphère embaumée, admirables ombrages, eaux d'une limpidité et d'une fraîcheur incomparables. C'est là, au milieu d'un paysage charmant, que s'élève l'Institution des Sourds-muets, fondée par le Rév. Père Mignot.

La direction en est confiée à des religieuses françaises, et le fondateur a fait venir de France un instrument extrêmement précieux, l'*Audiphène*, qui fait des merveilles et active la guérison de la surdité.

Une foule de bonnes âmes—environ deux cents dames—se sont naturellement intéressées à cette belle institution. C'est sous leur patronage qu'a lieu, aujourd'hui, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, entre Dauphine et St Philippe, un grand concert dont les artistes de l'Opéra font tous les frais. Il y aura évidemment foule, et nous conseillons aux dames et aux messieurs qui veulent y assister et en jouir, de se rendre de bonne heure à l'Union, avant 7 heures et demie.

Plus tard, tous s'exposeraient à ne trouver que de mauvaises places, peut-être même à n'en pas trouver du tout. Nos lecteurs connaissent déjà le programme; nous l'avons publié hier. Il faudrait être bien difficile, pour ne pas le trouver intéressant.

THEATRE DE L'OPERA.

Il y a, décidément, un mauvais sort jeté, cette année, sur l'opéra français. Les plus belles représentations ne réussissent à faire que demi-salle ou, tout au plus, deux tiers de salle. Personne de nous n'ignore que, dans les conditions où se trouve la direction, il lui faut au moins de quinze à vingt salles combles, pour se tirer d'affaire.

Nous sortons de l'exécution de *Sigurd*, un des chefs-d'œuvre de l'école moderne, qui fait toujours une recette formidable à l'Opéra de Paris. Pourquoi n'en serait-il pas de même, à la Nouvelle-Orléans, alors que les interprètes, MM. Raynaud, Malzac, Chauvreau et Dethurens, ainsi que Mmes Lematte, Mounier et Boudoux jouent, plus que convenablement, leurs rôles, et qu'il n'y a rien à redire à l'exécution de la musique de Mme Reyer ?

Le fait est que M. Raynaud, le héros et le principal rôle de la pièce, était en voix et en verve. Depuis le commencement de la saison, il n'a jamais mieux chanté, et—ajoutons-le hardiment—il n'a jamais voix mieux placée, autrement bien mainée que celle de M. Paulin. L'opéra léger, ce que nous nous affublons du titre d'opéra comique, retrouve un peu de son ancienne popularité et fait recette. Pourquoi donc le grand opéra ne jouirait-il pas, lui aussi, du même sort, ne rémunérait-il pas de même ?

Non seulement M. Raynaud était en voix et en verve, mais Mme Lematte, également, ainsi que Mmes Mounier et Boudoux, MM. Malzac et Dethurens. En un mot, ça été une des plus heureuses exécutions de la saison.

Au moment où nous avons quitté la salle, elle retentissait des bravos de l'assistance.

Espérons que demain, les *Huguenots* feront meilleure recette.

On nous dit que la représentation d'hier est la dernière de *Sigurd*, cette saison. Nous ne voulons pas le croire, et nous comptons bien revoir sur l'affiche l'œuvre grandiose de Reyer.

Académie de Musique.

Jane, voilà le nom de la pièce en vogue, à l'Académie de Musique, le théâtre le plus populaire de la rue St-Charles. La troupe de Charles Frohman marche de succès en succès.

Sa vogue s'accentue davantage, à mesure que s'approche la fin de ses représentation. C'est que, cette pièce a conquis le public américain, tel que nous le connaissons tous, le sujet de *Jane* répond merveilleusement à ses instincts et à ses aspirations.

Grand Opera House.

Les succès de M. Richard Mansfield, ainsi que de la troupe qui l'entoure, sont loin de se ralentir; ils s'accentuent chaque jour davantage, au contraire.

Hier soir, *A Parisian Romance*, a fait florès, pour la seconde fois. L'engagement de M. Richard Mansfield sera probablement le plus heureux de la saison.

Ce soir, *Le Beau Brummel*, et demain en matinée, *Le Prince Karl*.

PAR ALBERT PAUL.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 Janvier 1893.
Indications pour la Louisiane : Pluie; temps plus froid, vents tournant au sud.

Température du 26 janvier 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	50	9
Midi	60	14
3 P. M.	64	16
6 P. M.	62	15

Mariage, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Bonis J. Bonilla à Mlle L. Canbelle. L. Montelbano à Mlle Marceline Wilson; Andrews Sansous à Mlle Amelia Poinin. Thomas B. O'Brien à Mlle Isabella Kenning; Michael G. Siller à Mlle Emma Reimann; Benjamin W. Borre à Mlle E. A. Davis; Paul Eugene à Mlle Mary Von Borea.

NAISSANCES.—Mines Victor Bradburg, un garçon. Henry Skinner, une fille. F. F. Hansell, un garçon.

DÉCÈS.—Mme Edward Elliott, 25 ans, rues Berthe et Carrollton. Gasparo Gentesle, 65 ans, 40 rue Marigny. Clara Ramsey, 31 ans, 328 rue St-Denis; Miss Veuve Rebecca Westfaeller, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Mme Veuve John Soulleck, 71 ans, 347 rue Morales. L. Placide Canonge, 71 ans, rue St Philippe près Dauphine.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

C. Marquer à F. Aundifred, deux terrains bornés par les rues Derbigny, Hôpital, Claiborne et le Chemin du Bayou, $2,500.

J. Demornelle et als. à L. Rabonin, un terrain borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti, $1,645.

Mutual Loan and Building Company à D. Lemly, un ilet borné par les rues Canal, Douane, Cortez et Télémaque, $3,000.

Succession de Mme L. Rivers à W. Hart, un terrain borné par les rues Remparts, Dumaine, Ste Anne et St Claude, $2,600.

W. Hart à T. Hart, la propriété qui précède, $2,600.

A. McCormick à W. Fountain, un terrain borné par les rues Laurel, Cadiz Constance et Jena, $1,650.

Cour Civile de District.—J. M. Larkins contre la Municipal Improvement Co., pour obliger la compagnie à lui payer certaine propriété qu'elle a achetée dans le time district.

J. P. Gonzerand contre L. Gumbel & Cie pour $285.

Archie Fox contre la compagnie de l'Illinois Central en $499 de dommages.

R. R. Schmidt contre Irma Rose pour $1,050 de loyer.

La succession de Vve J. Pothier est ouverte.

A. H. Money contre les héritiers de Spencer. Jugement en faveur des défendeurs.

J. Garibaldi contre J. Trisconi, en $499 de dommages pour arrestation illégale.

Ménard frères contre Val. Bishop, pour $284 53.

Faillite Gauthreaux—L'inventaire accuse un actif de $7,873 56 et un passif de $10,953 69.

M. F. Maugé, directeur de l'Opéra français, contre Mlle Litta, membre de sa troupe, en $1,500 de dommages pour bris de contrat.

Cour Suprême.—L'Etat ex rel. James Scallen contre Thos C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile, pour obtenir l'émission d'un writ de prohibition basé sur le fait que le juge a outrepassé sa juridiction et rendu une décision arbitraire.

Le juge rendra sa décision ultérieurement.

Grand Jury.—Le Grand Jury s'est réuni hier et a soumis au juge Moise le rapport spécial suivant :

"Nous renvoyons respectueusement ci-inclus, à Votre Honneur, certains papiers qui nous ont été confiés, lesquels contiennent une accusation de conspiration contre certains membres du barreau de la Nouvelle-Orléans.

Animés d'un consciencieux désir de rendre justice, nous avons poussé notre enquête aussi loin qu'il nous a été possible, et il en résulte que l'accusation est sans fondement.

Le plaignant nous ayant informés qu'il était sans argent et sans amis, nous n'en avons pourtant que plus attentivement notre enquête. Nous le croyons sincèrement persuadé que le délit en question a été commis, mais nous sommes forcés de déclarer qu'il n'y a pas lieu de présenter un *true bill*.

Respectueusement,
J. C. BALDWIN, Foreman.

Il s'agit de l'affaire J. B. Chandler, avocat, qui, reconnu coupable de diffamation par la Cour Criminelle, a bénéficié d'une suspension de jugement à la suite de l'examen de son état mental.

Accident.—A 4 heures et demie de l'après midi, Pat McGuise, âgé de 35 ans et habitant à l'Alger, a eu le bras droit écrasé entre deux wagons qu'il couplait au pied de la rue Touulines. Il a été transporté à l'hôpital.

Brûlures.—Hier soir, à 6 heures 30, un enfant de 17 mois, appartenant à Mme Plasofola, habitant rue Tremé No 99 1/2, a été brûlé par de l'eau chaude qui lui a été accidentellement renversée dans le dos. Ses brûlures sont sans gravité.

Foot ball.—Le jeu de foot ball, quoique bien autrement brutal que celui de base ball, semble avoir gagné rapidement la faveur de nos amateurs de sport. Partout on s'y exerce et quelques petites parties ont déjà été jouées qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention. Une partie beaucoup plus sérieuse sera jouée samedi, c'est-à-dire demain à 3 heures au Sportmen's Park, entre le Chattanooga Athletic Club et le Southern Athletic Club. Prix d'entrée, 50 sous.

Association des Mécaniciens—L'Association des Mécaniciens de la Nouvelle-Orléans se réunira mercredi prochain, 1er décembre, à la Salle de l'Union Française où elle donnera banquet et bal à l'occasion de la septième installation annuelle de ses officiers, qui sont :

E. N. Stringer, président ; G. W. Henningsen, Vice-président ; L. R. McCarter, trésorier ; H. S. Hollon, secrétaire aux minute ; H. C. Price, secrétaire financier ; M. G. Lally, secrétaire correspondant et de la presse ; W. H Reagan, H. Hummell, W. Miller, board of trustees ; Geo. Pepper, conducteur ; Jas Moore, portier ; M. G. Lally, officier national et député d'Etat.

Le feu.—Hier matin, à 11 heures, un tuyau de cheminée en mauvais état a causé un commencement d'incendie au 1er étage du Children's Protestant Episcopal Home coin Jackson et St-Thomas. Dommages $50.

Accusée de parjure.—Mme E. Gavin qui, il y a quelques jours, déposait devant le recorder Moulin contre Mme E. Dobard, au sujet de la vente de billets d'une loterie illégale, a été arrêtée à la requête de Mme Dobard qui l'accuse de faux témoignage. Elle a été mise sous caution de $500.

—Devant le juge Moulin a comparu aussi hier matin Mme J. Bonich qui a porté une accusation de bris de paix et ornanité envers ses enfants contre son mari, dont l'arrestation a été opérée immédiatement. Il a été mis sous caution.

Arrestation de Mme Boulet.—Mme Boulet, la femme de M. E. Boulet, qui a tué Aristide Balestracci au Marché Français le 14 janvier, a été arrêtée et a comparu devant le juge Moulin pour ivresse, bris de paix, insultes et abus et voies de fait. Ces accusations ont été portées contre elle par son beau-père, M. P. E. Boulet, qui a été hier matin insulté et frappé par elle au Marché Français, où elle est marchande de légumes.

On l'avait enfermée au poste en compagnie d'une autre femme avec laquelle elle n'a pas tardé à se disputer et en a dû les séparer pour éviter une bataille dont l'imminence n'était pas douteuse.

Mme Boulet a été maintenue en état d'arrestation jusqu'à ce que les papiers relatifs à la triple accusation qui pèse sur elle aient été mis en règle.

La frappe de la monnaie.—On annonce qu'à partir du 1er février, la frappe des pièces de $1 sera suspendue à la Monnaie, ce qui aura pour résultat de laisser une bonne partie des employés de cette institution sans occupation.

Quatrième Lecture sur les femmes auteurs en France.

MME DE SÉVIGNÉ.

M. le Professeur A. Fortier a fait hier à la Salle Tulane sa Quatrième Conférence sur les femmes auteurs en France. La vie et les œuvres de Mme de Sévigné en faisaient le sujet.

Depuis les grands écrivains du XVIIme siècle, a dit M. Fortier, aucun ne nous intéresse à un plus haut degré que l'aimable amie de Mme de La Fayette, la gracieuse et spirituelle marquise qu'inspirait l'amour maternel et dont les admirables lettres sont restées des monuments inépuisables de la langue française. Nous y trouvons le tableau le plus complet de la société du XVIIme siècle, de la vie à la cour du grand roi, et un récit toujours intéressant et quelquefois fort éloquent des événements historiques de cette époque.

St Simon, lui-même, n'a pas surpassé Mme de Sévigné en vigueur ni en finesse dans ses description des personnages de cette époque, et les Lettres de la Marquise sont sur les Mémoires du Duc, l'avantage d'être écrites sans haine ni parti pris, au jour le jour et sans songer à la postérité. Ce sont, pourrait dire, des photographies qui, comme telles, sont plus exactes dans leurs détails que les grands tableaux des plus illustres historiens. Il y a plus de grandeur dans les œuvres de ces derniers, plus de coloris aussi, mais ce ne sont que de belles copies des petites photographies de Mme de Sévigné.

L'étude des lettres à Bussy, à Pomponne, à Coulanges, à Mme de Grignan, c'est l'étude de l'histoire de la plus intéressante partie du règne de Louis XIV ; on vit au milieu des grands seigneurs et des grandes dames, on comprend la misère du peuple écrasé par la pompe royale, on respire l'atmosphère de l'Hôtel Carnavalet, en compagnie de la mère dévouée, de la fille chérie, du fils affectueux de l'abbé de Livry, du comte de Grignan, du petit marquis et de la gentille Pauline.

Mme de Sévigné naquit en 1676 et mourut en 1696. Elle était petite-fille de Sainte-Chantal, et son père, le baron de Robutin Chantal fut tué dans l'île de Ré, pendant le siège de La Rochelle. Elle épousa le marquis de Sévigné qui fut tué en duel, la laissant veuve avec deux enfants un garçon et une fille.

Bien qu'elle n'eut que 26 ans, elle se vous entièrement à ses deux enfants et aima passionnément sa fille, Mme de Grignan, qui douée d'un tempérament peu aimable, ne paraît pas s'être montrée très digne de cette grande admiration.

Charles de Sévigné, fut toujours au contraire un fils dévoué.

La plupart des lettres de Mme de Sévigné sont adressées à sa fille, et en les parcourant, on découvre que leur auteur n'était pas seulement une femme charmante, une amie et une mère dévouée, mais aussi un grand écrivain.

La cinquième et avant-dernière lecture du Prof A. Fortier aura lieu jeudi prochain. Elle aura pour sujet "Les Salons du XVIIIe siècle et Mme de Staël."

Eye, ear, nose and throat Hospital.—Le meeting annuel du Board of Trustees de cette institution aura lieu demain à 3 heures P. M., dans les bureaux de la Teutonia Insurance Company.

De très importantes questions y seront discutées.

Collège de l'Immaculée Conception.—Mardi prochain, à midi, aura lieu au Grand Opera House, la distribution semi-annuelle des récompenses aux élèves du Collège de l'Immaculée Conception, fête toujours très courue et à juste titre.

Ramblers' Club.—Les membres du Ramblers' Club offriront demain soir à leurs amis une de leurs charmantes réceptions dans leur coquet local de la rue de Canal. On danse.

L'organisation de cette soirée a été confiée à MM. W. C. Harder, P. Lacourrège, W. J. Leonard, W. Schmidler Jr., T. H. Byrnes, G. H. Miller, W. W. Powell et L. Metzweiller.

Young Mens' B. A.—C'est par un bal dont la date est fixée au 1er février, que les membres de la Young Men's B. A. fêteront l'entrée en fonctions de leurs nouveaux officiers pour l'exercice 1893.

Le local choisi par l'association est la salle de l'Artillerie Washington.

Il y aura aussi bal d'enfants.

La fondation de la société remonte à 1858.

Bal.—Le bal de l'Association bienfaisance des coiffeurs aura lieu après-demain, à la salle des Odd Fellows, MM. G. Hubener, C. Mischter, A. Hutty, C. Mandry et E. Kokemor s'occupent activement des préparatifs de cette fête qu'ils veulent très brillante.

Vol.—Dans la journée d'hier, un malfaiteur a pénétré dans la pension privée que tient Mme Lelike, rue Julie, No 152, et y a volé un pardessus de $15 appartenant à M. R. V. Rogers, un des pensionnaires.

Blessé.—Eddie Delatte, un garçon de 16 ans, employé chez M. John White, plombier, coin Magasins et Joséphine, passait hier matin devant le No 742 de la rue Joséphine, on est employé un garçon du nom de Charles, lorsque celui-ci, sans aucune provocation, l'a poussé et frappé d'un coup de couteau au poignet. Eddie prétend que Charles est un de ses camarades et qu'il ignore absolument le motif qui l'a poussé à cette attaque.

Chute.—Hier à midi, un plâtrier du nom de Jos. Martin, qui travaillait au No 23 de la rue Magazine, sur un échafaudage élevé à la hauteur du troisième étage, a perdu l'équilibre et est tombé sur un tas de briques. Quand on l'a relevé, on a constaté avec étonnement qu'il n'avait qu'un poignet démis, une jambe disloquée et le front contusionné, blessures relativement peu graves, attendu que dans pareille chute il avait 99 chances sur 100 de se tuer.

World's Fair.—Le comité de la Presse, de l'Exposition Colombienne, s'est réuni chez Mme Pinckney Smith, rue St-Joseph, No 201.

Mme Smith a exposé aux autres membres du comité, un plan qui, selon elle, est le meilleur à suivre pour la représentation des femmes journalistes de la Louisiane à l'Exposition.

Une autre réunion sera tenue chez Mme Smith aujourd'hui à 11 heures A. M.

Enlèvement.—La police vient d'annoncer qu'elle est impuissante à retrouver les traces d'Ernest Turpin, un petit garçon de 7 ans qui a disparu le 21 décembre dernier dans des circonstances mystérieuses. Au dire de sa petite sœur qui jouait avec lui et plusieurs autres enfants devant la maison de leurs parents, rue du Quartier No 25, Ernest aurait été emmené dans la direction du quai par deux Italiens.

Les tramways électriques.—La ligne de chars électriques de Carrollton a été mise à l'essai hier après-midi de l'avenue Napoléon à Carrollton. Elle fonctionne à souhait.

Les chars sont élégants, confortables et bien suspendus, et les rails de la nouvelle ligne, étant posés avec beaucoup de soin sur de solides fondations, les secousses si désagréables que l'ont ressent dans les autres chars, sont supprimées.

Les nouveaux tramways semblent glisser sur les voies et la vitesse en peut être réglée à discrétion par les conducteurs. Un second essai aura lieu prochainement de l'avenue Napoléon à Canal, les ouvriers n'ayant pas encore fini d'attacher les fils sur cette partie de la ligne. On compte inaugurer le nouveau service le 1er février.

Mesmes faits—Mardi soir à 11 heures, le feu a détruit toute la portion commerciale de Tohula, Miss., sur la ligne du Yazoo & Mississippi Valley R. R. On pense que ce désastreux incendie est l'œuvre d'un incendiaire. Les pertes sont très élevées.

—Hier soir, à 5:15 heures, est arrivé par le train du Texas-Pacific, de la station de St-Jude, Lne., un nègre du nom de Chas. Henderson, qui a eu le pied gauche écrasé et la jambe droite coupée au dessous du genou par un train. Il a été transporté à l'hôpital.

La dernière définition du député malhonnête :
Gobelotte.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Affaire du Canal de Panama

Paris, 26 janvier—*Le Figaro* dit aujourd'hui que M. Franqueville a commencé sur l'affaire de Panama une nouvelle enquête basée sur les documents Arton. On prétend que plusieurs personnages marquants ont été cités à comparaître.

Le ministère a décidé qu'il n'accepterait de quelque source qu'il vînt, aucun amendement pendant la discussion du fonds du service secret, discussion au cours de laquelle il sera question de l'accusation portée contre M. Rouvier pour avoir reçu de l'argent de la Compagnie du Canal de Panama.

Paris, 26 janvier—Le désir d'entendre la péroraison de M. Barboux, avait attiré aujourd'hui au tribunal un nombre de curieux plus considérable que de coutume. En approchant de sa péroraison, M. Barboux s'est animé et en termes éloquents et mordants, il a flétri la corruption qui s'était si indécentement mêlée à l'entreprise de Panama. Il a causé une grande sensation par une attaque tout à fait inattendue, contre le ministre Floquet.

"Pourquoi," s'est-il écrié avec véhémence, "l'ancien ministre qui a pris de à la distribution des fonds destinés à la Presse, n'est-il pas assis à côté des accusés ?"

Puis après un long silence, il a reprise critique des hommes qui ont profité des largesses de la Compagnie de Panama. Il a fait allusion aux relations du Baron de Reinach avec la meilleure société de Paris, à l'intimité de Cornélius Herz avec les principaux personnages du monde officiel, et parlant de la réputation de Ferdinand de Lesseps, il a rappelé que lorsqu'il visita Berlin, l'empereur s'empressa, pour le saluer comme le représentant du génie français. Cette réputation est et sera toujours la sienne en France comme à l'étranger, a dit M. Barboux, et il a terminé son plaidoyer par un éloquent et touchant appel au nom de ses clients. Quand il a regagné son siège, il a été entouré et félicité par plusieurs de ses confrères.

A M. Barboux a succédé Me Dubuit, avocat de M. Fontane, dont il a rappelé la carrière. Il a dit que les accusations portées contre son client n'étaient basées que sur des conjectures et que Fontane avait assisté à des débats qui après tout ne le concernaient nullement. Il a demandé l'acquittement de son client et la séance a été ajournée à mardi.

A la chambre des députés.

La discussion du bill du fonds secret donne lieu à une séance fort agitée.

Paris, 26 janvier—La discussion du budget a été reprise aujourd'hui à la chambre des députés.

Lorsque vint la question de la subvention du ministère de l'intérieur, M. Millevoye, député boulangiste de la Somme, est monté à la tribune et s'est livré à une violente attaque contre les étrangers et particulièrement les corrompondants de journaux en France.

Le gouvernement a hésité trop longtemps, a-t-il dit, à punir ces détracteurs.

Des aventuriers originaires de pays ennemis de la France ont fait de celle-ci le théâtre de leurs manœuvres déshonnêtes et ont prospéré aux dépens des Français trop lorsque. Le moment est venu pour le gouvernement de prendre des mesures énergiques contre tous ceux qui viennent de l'étranger pour exploiter l'industrie et le génie français.

Les premiers dans ce moment, entre ces prétendus journalistes qui sont à la solde de capitalistes étrangers pour répandre des calomnies au sujet de la France. Ces hommes ne sont que des agents politiques que l'on devrait punir pour les mensonges scandaleux qu'ils ont mis récemment en circulation, et remplacer par des Français de naissance sous le contrôle direct du gouvernement. M. Millevoye a fait allusion aux attaques dont a été victime l'ambassadeur de Russie à Paris.

La réponse de M. Ribot à M. Millevoye, a été une revue des mesures prises par le gouvernement contre ces correspondants.

Il a parlé aussi des effets probables des récents amendements à la loi, sur ces individus. "Le gouvernement, a-t-il dit, "s'est toujours montré désireux d'agir promptement et de protéger les ambassadeurs des puissances étrangères à Paris. Il a ajouté que la suggestion de M. Millevoye, serait soumise à l'étude avant qu'une décision soit prise.

M. Flourens a fait également allusion aux attaques dirigées contre M. de Mohrenheim, vraisemblablement dans le but de porter atteinte aux relations amicales entre la France et la Russie. Ces tactiques sont connues, a-t-il dit, elles ont été à la guerre 1870 et pourraient avoir aujourd'hui les même conséquences.

La France a le devoir indiscutable de se protéger contre le péril permanent que constituent pour elles ces agences d'informations obéissant à l'influence étrangère.

Plusieurs autres députés ont approuvé cette manière de voir.

M. Albert Chiche, Boulangiste, s'est opposé (ainsi que pareil nom il n'y a pas lieu de s'en étonner) au vote du fonds du service secret, donnant pour motif qu'il servait à des manœuvres politiques.

M. Ribot a répondu qu'il était indispensable, surtout en ce moment, où on cherche à amenter le peuple contre la République. (Protestations de la Droite.)

Le gouvernement ne peut donc pas se passer même d'une partie de ce fonds et le vote sur cette question sera considéré comme un vote de confiance.

Cette phrase a causé une certaine agitation parmi les députés qui ont réclamé à grande cris l'enquête sur le scandale de Panama.

Me DeLaunay qui a pris la parole après M. Ribot, a débuté par une critique de l'attitude du gouvernement dans l'affaire de Panama. Le gouvernement, a-t-il dit, n'a montré aucun désir de faire une enquête, et seule, la Voix du peuple l'a obligé à mettre en mouvement la machine judiciaire.

L'agitation qui s'était manifestée pendant le discours de M. De Launay s'est changée en confusion lorsque Paul Duchanel, député d'Eure-et-Loire, a pris la défense du gouvernement, et, se tournant vers le boulangiste, Jules de Lahaye, lui a demandé les noms des 105 députés qu'il prétend avoir touché de l'argent de Panama.

M. De Lahaye a répondu : "La plupart d'entre vous savent que ils sont, puisque on admet que 154 députés ont été corrompus."

"Nommez-les, alors" : s'est-on écrié de tous côtés."

"Je ne suis pas loi pour cela," a répondu M. De Lahaye.

M. Bourgeois, ministre de la justice, en réponse à M. Delahaye, a dit qu'il regrettait de lui entendre réitérer ses accusations sans les substantier, qu'il avait au assez souvent l'occasion de nommer les 154 députés en question, et que même il en avait été requis par la commission d'enquête.

Le gouvernement a fait de son mieux pour éclaircir l'affaire de Panama, mais M. De Lelaye et ses amis ignoraient sans doute que la loi ne tenait pas compte des accusations qu'on ne peut pas substantier. [Applaudissements à gauche.]

Anguatin de Ramel, député royaliste de la Marne, a attaqué lui aussi le gouvernement.

Il a dit que déjà les magistrats se mettent prêts à acquitter les membres de la Chambre sous prétexte qu'ils manquent de preuves. Pourquoi ces preuves font défaut, il n'y a qu'un aveugle qui ne puisse pas le voir.

Pourquoi n'a-t-on pas permis aux diplomates de la Compagnie de Panama de parler ? Pourquoi a-t-on laissé Arton quitter Paris sans même essayer de l'arrêter ?

Les preuves, il était facile de se les procurer, mais le gouvernement ne paraissait pas en vouloir.

De nouveau, M. Bourgeois s'est levé pour protester, disant que la loi était impartiale et qu'on devrait la respecter. (murmures railleurs et ricanements à droite.)

M. Ribot a dit qu'il ne devrait pas être permis que 150 députés fussent accusés de corruption sans exiger leurs noms et qu'on ne devrait pas non plus tolérer ces attaques contre la loi, qui sont la meilleure preuve de l'existence d'une campagne organisée contre la République.

La garde du gouvernement est de pur-

WASHINGTON.

Le successeur probable du juge Lamar.

Washington, D. C., 26 janvier—On annonce qu'une importante conférence a eu lieu à la Maison Blanche. Le Président, le vice-président et sept sénateurs républicains assistaient à cette réunion au cours de laquelle il a été décidé que le Président nommerait la semaine prochaine le successeur du juge Lamar. M. Harrison a décidé de nommer un homme du Sud et on pense que le juge Parlee de la Cour de Circuit de la Louisiane sera l'homme de son choix.

NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 26 janvier.—Sir William Vernon-Harcourt, chancelier de l'Echiquier, n'a pas voulu consulter au gouvernement d'adoption du système décimal dans la frappe de la monnaie, parce qu'il est d'avis que cette transition causerait un grand inconvénient à la basse classe de la population.

Tampico, Mex., 26 janvier—Le steamship *Paris* abandonné sur les récifs de l'île Bitauquillos est il a été déclaré, a été mis en pièces par l'assaut des vagues. On a heureusement réussi à sauver, avec des remorqueurs, une partie de sa cargaison.

Lakewood, N. J., 26 janvier—Le président Cleveland est parti ce matin à 8 h. 30 pour New York.

Il a l'intention de revenir ce soir à Lakewood.

St-Pétersbourg, 26 janvier—Le gouvernement a refusé d'autoriser les Compagnies de chemins de fer russes à acheter leur matériel à l'étranger.

New York, 26 janvier—Un des membres de la Législature de l'Etat de New York rédige en ce moment un bill ayant pour objet la construction à New York d'un chemin de fer souterrain allant de la Batterie à Yonkers.

Cette ligne serait construite par la ville pour 25 ou 30 millions de dollars et louée à une compagnie.

Alton, Ill., 26 janvier—Une amélioration sensible dans l'état de quelques-uns des victimes de l'explosion de Wasp, a été constatée par les médecins.

New York 26 janvier—Trois et peut-être quatre millions en or seront exportés samedi prochain.

L'ABEILLE

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

75..... CHARTRES 75

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5:35pm	Vicksburg Ex. 8:30am
Baton Rouge accommodation 10:00am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Ex. 7:35am	No 6 Fast Mail. 7:45am
No 7 Local Acc. 9:00am	No 4 Fast Ex. 10:55am
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Local Acc. 2:45pm
No 5 Fast Mail. 7:15pm	No 3 Lim. Ex. 7:50pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1. Fast Mail. 9:10am	No 2 Fast Mail. 6:00pm
No 3. Chic. Lim. 8:00pm	No 4. Chic. Lim. 11:30am
No 25. Local Mail and Express 7:05pm	No. 26 Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Gal'ns Ex. 7:00pm	Gal'ns Ex. 8:15am
Ft Worth. Hot Sp'gs & St L. Ex. 6:50am	Ft Worth. Hot Sp'gs & St. Louis 8:20pm
Local 11:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo 1:50pm	Alexandria Lo 7:45am
San Antonio 6:45pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 3:45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 3:30am	No 2 Limited 7:20pm
No 5 Fast Line 8:00am	No 6 Fast Line 3:00pm

NEW ORLEANS AND LOUISIANA MAIL ROAD.

No 9 7:00pm	No 10 8:10am

Tous les jours, le dimanche excepté

No 7 8:30am	No 8 4:00pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte la Hache 9:25am	Pte la Hache 7:00am
4:15pm	5:00pm
Shell Beach 9:25am	Shell Beach 7:00am
4:15pm	5:00pm

Dimanche.

Pte la Hache 9:25am	Pte la Hache 7:15am
7:00pm	4:00pm
Shell Beach 9:25am	Shell Beach 5:00am
7:00pm	7:15am
	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 4:30pm	
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger 5:45pm	Alger 8:00am
Le dimanche seulement.	
Alger 7:00am	Alger 8:00am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui est à la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera sur demande faite de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes cartes, plans et cartes que possèdent le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, de midi précis, heure de Washington (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut de la Marine des E. U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les recommandations suivantes qui pourraient être utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE, NOUVELLE-OR